

## Déclaration de la présidente de l'AEFO, Anne Vinet-Roy pour des négociations collectives justes et équitables

**OTTAWA**, le 31 octobre 2022 — Anne Vinet-Roy, présidente de l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO), a fait aujourd'hui la déclaration suivante à l'occasion du dépôt du projet de loi 28, *Loi de 2022 visant à garder les élèves en classe*, dont le but supposé est de résoudre les conflits de travail concernant les employés des conseils scolaires représentés par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

« L'AEFO désapprouve le projet de loi déposé aujourd'hui par le gouvernement Ford contre les membres du SCFP qui font partie du personnel de soutien des écoles de la province. Nous sommes et resterons solidaires des membres du SCFP.

Bien que ce projet de loi déplorable semble toucher uniquement la négociation du SCFP, nous croyons que son impact pourrait se faire ressentir par les autres syndicats de l'enseignement de la province, dont l'AEFO. En effet, au lieu de suivre un processus de négociation collaboratif, basé sur les intérêts mutuels, le gouvernement est prêt à sortir la grosse artillerie législative pour brimer les droits constitutifs d'un syndicat et l'empêcher d'utiliser des moyens de pression légaux et légitimes. Le projet de loi spécifie qu'aucun recours judiciaire n'est permis pour les quatre prochaines années. Si ce projet de loi devient loi, la loi serait appliquée malgré les dispositions des articles 2, 7 et 15 de la Charte canadienne des droits et libertés et malgré le Code des droits de la personne.

Nous déplorons la stratégie utilisée par le gouvernement pour parvenir à ses fins, qui n'aide en rien à renforcer le système d'éducation financé par les fonds publics, et nous exhortons le premier ministre Doug Ford à abandonner immédiatement ce projet de loi punitif. L'AEFO continuera à négocier de bonne foi, de façon juste et équitable, et s'attend à ce que le gouvernement fasse de même pour le renouvellement des conventions collectives des travailleuses et des travailleurs de l'éducation franco-ontariens. La réussite scolaire des élèves et la stabilité du système d'éducation doivent continuer à rester à l'avant-plan des préoccupations de tout le monde à la table centrale de négociation. »

- 30 -

### Renseignements :

Mélanie Routhier Boudreau  
Directrice des communications  
[mrboudreau@aefo.on.ca](mailto:mrboudreau@aefo.on.ca)  
613 850-6410